

Il ressort des différentes interviews qu'il faut créer un service pluridisciplinaire structuré, disposant d'un personnel qui peut offrir des services spécifiques et diversifiés.

Le personnel peut être payé à l'acte ou en tant que salarié.

Il n'y a pas de concept unique quant au nombre de professionnels par tranche d'habitants; il serait souhaitable que le service soit régionalisé et qu'il s'intègre dans les structures existantes, étoffées en personnel.

L'importance d'un bénévolat bien encadré est généralement reconnue parce qu'il favorise le contact humain et l'intégration dans le groupe social.

Pour les quatre associations, le maintien à domicile est considéré comme une solution plus économique que le placement en institution.

Il est à relever que les solutions qui sont offertes actuellement, sont nettement insuffisantes et ne répondent pas entièrement aux besoins des usagers.

4. Observations personnelles.

Nous avons vivement apprécié l'intérêt manifesté par les associations interviewées.

Ces professionnels en contact quotidien avec les personnes âgées, malades ou handicapées ont su cerner les problèmes et apporter des idées pratiques quant à l'organisation des services d'un maintien à domicile.

La confrontation des différents concepts nous permet de démontrer la nécessité de disposer d'un service structuré afin de garantir le maintien à domicile des personnes qui désirent en bénéficier.

2.3.2. Les Associations d'usagers.

1. Description de l'échantillon.

Afin de cerner les demandes spécifiques des usagers, notre groupe s'est proposé d'interviewer 3 associations pouvant être considérées comme représentatives des bénéficiaires d'un service de maintien à domicile, à savoir :

- l'AMIPERAS, qui défend les intérêts des personnes du 3e âge,
- l'AUTOGESTION, qui représente des personnes handicapées,
- LA LIGUE LUXEMBOURGEOISE DE LA SCLEROSE EN PLAQUES, qui regroupe des malades souffrant d'une affection chronique qui ont souvent besoin d'une aide particulièrement élaborée.

Le groupe de travail estimait que, grâce aux expériences concrètes décrites par les usagers, il serait possible d'appréhender la situation de la personne malade, handicapée, isolée ou âgée à son domicile, de déterminer ainsi les ressources offertes par le milieu naturel et les attentes à l'égard d'un service d'aide.